

# Helma International Newsletter – Novembre 2015



## Edito

Je tiens à remercier les gestes de sollicitude de nos amis et partenaires du monde entier qui nous soutiennent dans les épreuves que traversent les Français.

Dans notre métier, la mobilité internationale est synonyme de développement international, de partage des compétences, d'échanges interculturels. L'actualité vient de nous montrer que des organisations terroristes se servent aussi de la facilité de déplacement à l'intérieur de l'Europe et jusqu'à la Syrie pour préparer, organiser et déclencher des attaques terroristes.

La réaction a été immédiate et le contrôle aux frontières françaises a été décrété par le Président de la République pour protéger des menaces liés aux retours de Français ou d'autres nationalités de Syrie.

Est-ce fin de l'espace Schengen et de la libre circulation des personnes dans l'espace Schengen? Il est prévu que 'un « État Schengen » puisse rétablir les contrôles frontaliers avec un autre État de l'espace s'il existe une « menace grave pour l'ordre public ou la sécurité intérieure » de l'État. Cette réintroduction doit être temporaire, avec une durée initiale de 30 jours maximum, renouvelable. Bien des questions restent posées : Quelle est la réalité des contrôles à la frontière entre 2 pays qui ont supprimé depuis longtemps les infrastructures et personnel pour établir ces contrôles ?

Une certitude : le besoin de sécurité et du contrôle des déplacements représente un enjeu clef pour les états et les entreprises. Pour ces dernières, Il est donc plus que jamais nécessaire d'organiser, tracer et maîtriser les mouvements internationaux de leurs collaborateurs, en particulier des voyages d'affaire ou courtes missions qui échappent encore bien souvent aux radars des services de mobilité internationale.

Ghislain de Rengervé, Président & Fondateur

## Vos Contacts :

### HELMA France

21 Boulevard Poissonnière  
75002 Paris  
Tél. + 33 (0) 1.80.49.18.00  
Fax. + 33 (0) 1.80.49.18.01  
contact@helma-international.com  
www.helma-international.com

### HELMA Malaisie

Level 16, Menara Park  
Jalan Yap Kwan Seng  
50450 Kuala Lumpur - MALAYSIA  
French mobile: +33 (0)6 76 93 44 58

### HELMA Solutions India Pvt. Ltd.

No. 504, 5th Floor  
Prestige Meridian -1  
29, MG Road, Bangalore 560 001 - INDIA  
Tél / Fax+ 91 (0) 80 40 95 90 70 / 71  
contactindia@helma-international.com

### HELMA Relocation France

15 rue Croix Castel  
78600 MAISONS LAFFITTE  
Tél : 01 71 51 00 04  
Fax : 01 39 12 70 30  
contact@helma-international.com  
www.helma-international.com

### HELMA Allemagne

Im Grossacker 8  
79252 Stegen - GERMANY  
Tél. + 49 (0) 7661 6298 744  
Fax. + 49 (0) 7555 6298 738  
[cbosenius@helma-international.com](mailto:cbosenius@helma-international.com)

### HELMA Chine

Rm 3012 , 16 Henan Rd (South)  
Shanghai - CHINA  
Tél. + 86 (0) 21 63 55 30 22  
Fax. + 86 (0) 21 63 55 30 66  
[lyanq@helma-international.com](mailto:lyanq@helma-international.com)

## Sommaire

**P1 : Edito**

**P2 : Paroles d'experts  
Focus sur l'IRAN**

**P3 Témoignage Client  
Infotech**

**P3 : A savoir...**

**P4 : Les rendez-vous de la  
Mobilité Internationale**

**P5 : Portrait  
Hassan NAIT-BELLE - Chef de  
projet Informatique**

## Parole d'experts

### FOCUS SUR L'IRAN

Suite à l'accord sur le Nucléaire iranien du 14 juillet 2015, la levée des sanctions économiques contre l'Iran est maintenant imminente. Que peut-on dire de ce pays, partenaire traditionnel de la France? L'Iran représente pour les entreprises françaises de belles perspectives, de par son marché intérieur, ses réserves de pétrole et de gaz, sa maîtrise de l'inflation et la stabilité du Rial. Sous l'effet des sanctions, nos échanges avec ce pays de plus de 80 millions d'habitants entre 2004 et 2013 sont passés de 4 milliards d'euros en 2004 à 500 millions d'euros. D'où la volonté des entreprises françaises de s'y implanter ou d'y retourner. Parmi elles :Alstom, CGG Veritas, Danone, Faurecia Azin PRs Seating, Hyper star, Iran Seb, Legrand, Nestlé, Nestlé Waters, Renault Prs, Schneider, Total, Vinci Energies... (Source: *Chambre du commerce Franco-Iranienne* : [http://www.cfici.org/annuaire\\_membres.php](http://www.cfici.org/annuaire_membres.php) ). De nombreuses industries asiatiques sont également présentes sur ce marché.

De ce fait, de plus en plus de demandes de visa de travail pour l'Iran sont déposées. L'obtention d'un visa de travail en Iran se fait auprès du consulat de votre juridiction. Il s'obtient en lien avec l'autorisation définitive du Ministère Iranien des Affaires Etrangères et l'autorisation de travail obtenue auprès des organismes concernés en Iran. Une fois arrivée en Iran, la demande de permis de résidence doit être déposée auprès des autorités iraniennes, et un visa pour la famille peut être également délivré. Attention : à chaque sortie du territoire, une demande d' « exit visa » est nécessaire. Les expatriés résident le plus souvent à Téhéran. Les quartiers les plus demandés se trouvent au nord de la ville, qui est moins polluée. Dans cette zone, l'offre d'appartements et de villas est assez importante. Il est cependant difficile de trouver des logements meublés ou des petits studios. Pour les baux, généralement d'une durée de 1 à 3 ans, la caution à verser est assez importante et augmente d'une année sur l'autre de 10 à 20%.Le Consulat d'Iran en France préconise une vigilance particulière à tout étranger se rendant en Iran, en particulier dans les zones frontalières. Cependant les déplacements pour motifs touristique ou professionnels sont possibles dans certaines régions comme à Ardabil, Chirâz, Persépolis, Ispahan, Yazd, Kâchan, Hamadân, Tabriz, Racht, Gorgân et Téhéran. Environ 968 Français étaient inscrits en tant que Français résidant en Iran au 31 décembre 2014 selon consulat de France. La plupart d'entre eux habitent à Téhéran et travaillent dans l'industrie et les services.

Helma International vous propose ses services localement, quelle que soit votre taille ou secteur d'activités : aide à la création de société, consulting dans le domaine de l'expatriation (package de rémunération, coût employeur...etc.), mais également dans le domaine du droit du travail, de la fiscalité, de l'immigration et de la relocation (journée d'orientation, recherche de logements et écoles, etc...).

Pour vous assister dans vos démarches, Helma International compte parmi ses équipes une consultante biculturelle ayant vécu en Iran, qui connaît bien ce pays et peut répondre aux interrogations des familles. En outre HELMA s'est associé avec plusieurs partenaires locaux. Ces partenaires sont des avocats, des spécialistes en immigration et relocation, des consultants spécialisés dans leurs domaines, de sorte que nous pouvons vous assister dans tous les domaines de la mobilité internationale avant le départ, à l'arrivée et au retour dans le pays d'origine. Nos partenaires sont implantés en Iran depuis plusieurs années et ont acquis une expérience solide sur le plan légal et sur le terrain. Ils sont membres de réseaux internationaux tels que l'association SAFIR (Société des Avocats et Juristes Franco-Iraniens et/ ou EuRa (European Relocation Association for mobility management and services) / Worldwide ERC. Ils interviennent aussi régulièrement dans les forums ou séminaires internationaux ou dans des publications.

#### Sources :

Ambassade de France en Iran :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/iran/presentation-de-l-iran/>

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Iran>

Xe.com

[http://www.cfici.org/annuaire\\_membres.php](http://www.cfici.org/annuaire_membres.php)

## Témoignage Client

“We continue to work closely with Helma Bangalore team i.e. Elisa and Siba. Transition from Raghavendra was smooth and seamless. It has been a sheer delight and pleasure to work with Helma, our valued partner and a business enabler. The best thing about Helma is the eagerness and pro-activeness to find a solution to a problem and helping us commence operations in Qatar is the best example. For ITC Infotech working with Helma's associate in Qatar was like engaging with our own extended enterprise. Helma continues to help my team meet the challenges posed by our business teams. Helping us with additional Iqamas in an otherwise tight Saudi market was also a great value addition service provided by Helma. During the year we have consolidated and strengthened our partnership. Three Cheers for Helma. Look forward to many years of mutually beneficial relationship. Based on my experience I have nothing but good things to say about Helma and that too voluntarily”

Sanajy Sha , Senior Vice President & Company Secretary, INFOTECH

### A savoir

#### Travailleurs croates : plus besoin de permis pour travailler en France

La France a désormais l'obligation de faire appliquer la législation européenne en matière de libre circulation des travailleurs croates. En effet, depuis le 1er Juillet 2015, les travailleurs venus de Croatie ont pleinement accès au marché du travail français et sont exemptés de demande d'autorisation pour l'emploi. Depuis l'adhésion de la Croatie dans l'UE, le 1er Juillet 2013, une période de transition avait été appliquée, celle-ci se divise en 3 phases qui s'étalent sur une période de 7 ans. En accordant la libre circulation aux croates, la France a mis un terme à la première phase, tout en gardant le droit de pouvoir réintroduire des restrictions ultérieurs en cas de perturbations graves de son marché du travail. Cependant, les dispositions transitoires cesseront définitivement le 30 Juin 2020.

*Véronique Baroggi, Mireille Vincent, Aurélie Brunet 15 juillet 2015*

#### Libéralisation des exigences d'Immigration pour attirer des talents hautement qualifiés.

En juin 2015, le Ministère de Sécurité publique et le Conseil D'état de la République Populaire de Chine (ou "RPC") a présenté une série de polices libéralisées et a simplifié des procédures pour encourager les individus étrangers et les résidents de Hong-Kong, Macao et Taïwan à obtenir un emploi, à démarrer de nouvelles affaires et à résider en Chine continentale.

Ces polices et mesures cherchent à établir un environnement attirant et des mécanismes efficaces et effectifs pour des entreprises pour attirer et conserver le talent étranger en Chine.

#### Suppression de l'exigence de Visa d'entrée en Chine pour les résidents Taiwanais

Selon le Décret du Conseil D'état Non. 661, effectif le 1 juillet 2015, les résidents de Taïwan peuvent entrer, sortir et séjourner en Chine continentale avec un pass voyage valide valable sans besoin d'obtenir des visas d'entrée supplémentaires.

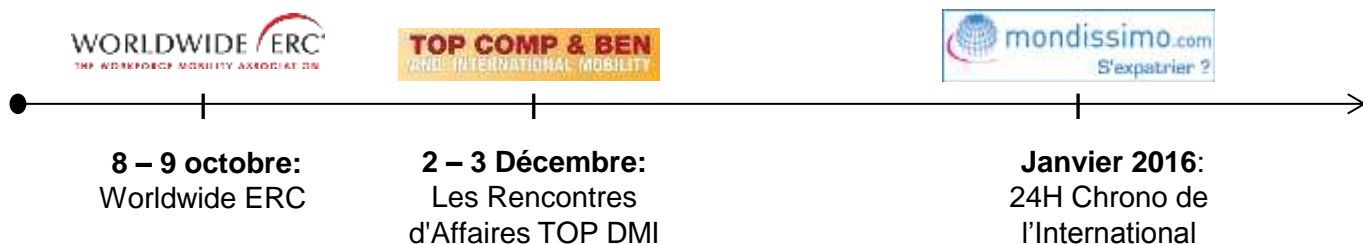
Les résidents de Taïwan qui détiennent un pass voyage en Chine continentale d'une validité de cinq ans peuvent utiliser un coupe file pour passer la douane après l'enregistrement avec le bureau d'inspection de frontière au port, à l'arrivée. Les résidents de Taïwan sans documents d'immigration valables peuvent postuler pour un pass voyage pour une seule entrée en Chine continentale au bureau d'administration d'entrée et de sortie à l'arrivée.

#### Les ressortissants russes sont soumis à la biométrie pour l'obtention de Visas Schengen

Effectif le 14 septembre 2015, les ressortissants russes postulant pour des visas pour entrer dans l'espace Schengen seront maintenant exigés de présenter leurs données biométriques aux ambassades des pays membres de l'espace Schengen avant de se voir remettre leurs visas ; Le système d'informations des VISAS européens a été mis en place pour être implanté rapidement en Russie et pour que les applicant russes puissent prévoir un rendez vous en accord avec leurs demandes de visas. Le système d'information a pour but de rendre le processus d'application plus efficace et compatible avec d'autres processus à l'étranger.

*Pro-Link GLOBAL*

## Les rendez-vous de la mobilité internationale



- **8 - 9 Octobre:** HELMA International participera au « Global Workforce Symposium 2015 » à Boston, organisé par Worldwide ERC – The Workforce Mobility Association.
- **2 – 3 Décembre :** Les Rencontres d'Affaires annuelle des directions Comp & Ben et de la Mobilité Internationale
- **Janvier 2016:** Les 24H Chrono de l'International organisées par Mondissimo avec l'intervention de Smart Expatriation - [www.smart-expatriation.com](http://www.smart-expatriation.com). Le concept est de traiter 24 villes du monde en 24h et en direct. La diffusion sera assurée via TV5MONDE.

## Un portrait

### Hassan NAIT-BELLE Chef de Projet Informatique

Diplômée d'un master en Sciences de l'ingénieur et applications de l'UPEC, Hassan a débuté dans l'informatique industrielle avec une première expérience professionnelle chez SIEMENS Transportation. Il s'oriente ensuite vers l'informatique de gestion avec notamment le développement de site web dans le domaine médical.

Hassan rejoint HELMA International en 2012 en qualité de développeur web au sein du Pôle Informatique. Il participe à la création du projet MyMobileVillage, à son intégration au sein du système informatique ainsi qu'à la formation des utilisateurs. En parallèle, il est chargé de finaliser le moteur de calcul de rémunération qui sera utilisé par la suite par le Projet Smart Expatriation.

En octobre 2014, Hassan prend en charge la globalité du projet MyMobileVillage et est nommé Chef de Projet Informatique. En tant que chef de projet Informatique, il est responsable du bon fonctionnement du site MyMobileVillage, de son support auprès des utilisateurs et de son évolution. De même, il est garant de l'intégration et de la mise à jour des données utilisées par le Projet Smart Expatriation.